



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 30.11.2022

Date d'échéance prévue: 30.11.2025

Numéro de publication: AB02-0000011937

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Garaventa SA, succursale de Sion

Organisation concernée:

Garaventa SA, succursale de Sion
CHE-102.381.860
Rue des Trembles 14
1950 Sion

Type d'autorisation:

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 22-003972

N° d'établissement: 63699290

Pan d'entreprise: Service et maintenance, montage, engineering et production:
Intervention de dépannage lors de problème technique sur les installations chez leurs clients dans toute la Suisse

Personnel: 40 H

Validité: 01.12.2022 – 01.12.2025

Complément à l'autorisation: Renouvellement avec modification

Autorisation pour: AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, JU, LU, NE, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO,

Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,
3003 Berne (tél. 058 462 29 48).